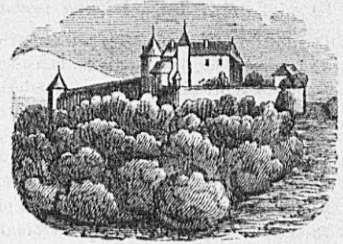




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
» » 6 mois » 2.—  
Pour l'Etranger le port en sus.  
Prix du Numéro 15 Cts.

Prix des Annonces et Relames.  
Annonces: Pour le Canton  
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.  
la ligne ou son espace.  
Réclames 50 Cts. la ligne.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Lettres et argent franc de  
port.

BULLE, le 29 Mai 1885.

## Le parti des honnêtes gens.

Ayant entrepris la justification de notre moderne chancelier, la *Liberté* ose s'écrier: « Que signifie cette vague formule, le grand parti des honnêtes gens? — Et elle ajoute « que ce grand parti des honnêtes gens n'est ni grand, ni honnête, qu'il ne vaut pas mieux que le bon Dieu des honnêtes gens chanté par Béranger. »

On pouvait bien s'y attendre: voilà nos Judas réduits à attaquer les honnêtes gens et le bon Dieu! Ce n'est là qu'un pas de plus dans l'ornière fatale. Quand on a traîné dans la boue évêques et archevêques, et, en passant, élaboussé le pape, il faut bien en arriver à cette extrémité. Donc Bibi-Paladin trouve ce mot obscur: « les honnêtes gens. » Depuis qu'il s'est brouillé avec elle, l'honnêteté l'embrouille. Pour lui, la chose la plus claire, ce sont les trente deniers, encore faut-il paiement comptant. Dieu, évêques, vertu, honnêtes gens, tout cela est sujet à caution sous la république de nos consuls sous-sensuels. Ne faut-il pas vérifier le titre et le degré de fin de la pièce et savoir si elle est de bon aloi? Il y a fagot et fagot, surtout depuis la restauration *in Christo* par Schorret et consorts, car

« Rien n'est vrai, rien n'est faux, tout est songe et mensonge. » Judas Iscariote était bel et bien un brave homme, entendons-nous, s'il vous plaît. Quand vous dites, *diable*, vous croyez désigner l'esprit du mal; mais cela n'est pas vrai toujours, car il y a de fort jolis diables, auxquels St-Antoine lui-même ne résisterait plus. Savez-vous quel est le critérium de la vérité et de la vertu, l'étalon de la morale? Pardienne, c'est le N° 13 et Soussens, je ne connais que ça:

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 13

## DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Grâce à l'importante circonstance que pendant des siècles la Gruyère n'a souffert d'aucune espèce de tyrannie de la part de ses généreux souverains, ses habitants d'ancienne souche ont le cœur bien fait, accessible aux émotions douces et aux mouvements affectueux, ouvert à la pitié, à la compassion, gardant ce noyau d'aménité qui a toujours regerminé et fleuri nonobstant certaines influences fâcheuses qui depuis un demi-siècle passionnent les esprits. C'est, je crois, à cette douceur de tempérament qu'il faut rapporter la répugnance du Gruyérien à se soulever contre ses autorités constituées. S'il l'a fait, c'est parce qu'on avait lassé sa longanimité en abusant de sa patience.

Ainsi accessible à ce qui est moralement doux et bon, il l'est par conséquent aussi à ce qui est beau, et pour attester mon dire, je n'ai besoin que de rappeler l'exclamation patoise, assez fréquemment entendue dans les villages même les plus écartés, à la vue d'un tableau remarquable, de

« Saints gaillards, qui jetez dans la même gamelle  
Dieu, l'orgie et la messe, . . . . . »

« Lions transformés en toutous, » ajoute le poète. Quant aux « honnêtes gens » au « bon Dieu des honnêtes gens », ce bloc enfariné ne leur dit rien qui vaille. Par ces temps de bise noire, méfions-nous de ces sortes de dénominations, et n'allons pas appeler un chat, un chat, ni Rollet, un fripon. Selon eux, le parti des honnêtes gens n'est même ni grand, ni honnête. Le grand dépend sans doute des temps et des pays où il peut se trouver en minorité; mais pour honnête, de grâce, laissez-lui ce nom, sauf à vous en affubler vous-même.

D'ailleurs, le nom ne fait rien à la chose. Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut ranger dans les honnêtes gens le parti qui a usurpé le pouvoir à l'aide de pratiques malhonnêtes et coupables, — qui emploie l'argent des contribuables à corrompre le peuple, — qui fait des élections crapuleuses, — qui tient boutique de religion, — qui érige en principe toutes les espèces d'hypocrisie, de pharisaïsme et de tartuferie, — qui foule aux pieds la justice, les droits les plus sacrés des citoyens, — qui pratique le système de l'Annuaire et de l'intimidation, et frappe d'ostracisme les plus dignes enfants du pays pour les remplacer par des étrangers et des repris de justice, qui, enfin, honni par tous les Confédérés et écrasé sous le poids de ses fautes, a lui-même peur de son ombre.

Vous ne savez pas encore ce qui est honnête? Vous l'apprendrez bien quelque jour!

Victor Hugo.

Victor Hugo, le plus grand poète contemporain, vient de mourir.

La France lui fait des funérailles nationales, comme on n'en fit jamais à aucun citoyen. C'est que Victor Hugo comme poète, comme philosophe,

quelque scène touchante, du perfectionnement d'un objet de la vie journalière, d'arrangements nouveaux et ingénieux, même d'améliorations matérielles et notables, ou aussi à l'audition d'un chant juste et mélodieux, d'une musique caressante, à la lecture de quelque belle page: « C'est ça qui est beau! » Ce germe latent du sentiment de la beauté garantit le bon goût que l'on sait déployer dans la contrée, soit à l'occasion de solennités domestiques, soit pour donner un cadre convenable aux fêtes et aux réjouissances publiques.

Comme une certaine vivacité d'imagination distingue également le véritable Gruyérien, qui la doit à l'influence, subie plus ou moins inconsciemment, d'une nature aux aspects variés, à des domaines d'activité divers, il est facilement impressionnable, et, dans la jeunesse, se laisse aisément aller à l'enthousiasme, à telle espèce de prédilection, à l'hilarité ou à l'entrain d'une joie bruyante. Toutefois, cette aimable faculté d'imagination voile rarement son bon sens, et c'est pourquoi, au sein de l'allégresse des fêtes villageoises ou citadines, aux libations de l'amitié ou du parti, il sait toujours où est le nœud de ses intérêts. Passé la jeunesse, son bon sens éclaire son regard et donne à ses manières un calme qui devient quelquefois du flegme, il devient en outre la source d'une véritable sagacité, d'une profonde pénétration, quand l'individu est agité, au milieu des transactions journalières, par des préoccupations matérielles, par des relations d'affaires.

Les particularités que je viens d'énumérer rentrent dans le caractère suisse, dans lequel elles se groupent et se concentrent pour former un fond sérieux et posé qui prête, au

comme patriote, n'a pas son égal dans l'histoire. Il fut le plus grand génie de ce siècle, de tous les siècles. Son trépas est un deuil pour l'humanité, pour l'univers tout entier qui pendant soixante ans admirait ce prodige. Esprit merveilleux, cœur sublime, citoyen héroïque! Il a chanté tous les charmes de la paix, tous les trésors de l'amour et de la charité, toutes les grandeurs de la démocratie. La vie de ce croyant, de cet apôtre animé du feu sacré du bien, du vrai et du beau, fut une longue et ardente prière. Idole des peuples, considéré comme le Messie du monde moderne, des grandes vérités, des hautes vertus, des nobles enthousiasmes, on l'a comparé au Christ, flagellant les injustices et les hypocrisies. Sans quelques défauts, inhérents à l'humanité on eût demandé son apothéose. Mais sa gloire ne peut se comparer à aucune autre. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la splendeur de son esprit ou de la grandeur de son âme. Le monde entier proclame l'immortalité de son génie.

Loin de nous la pensée d'entreprendre l'analyse de ses chefs-d'œuvres. Mais nous citerons quelques passages des *Châtiments* où l'illustre poète a foudroyé le bas empire et vengé la France des crimes de Napoléon III en prédisant sa chute.

Voici d'abord deux strophes de l'*Hymne des Transportés*:

« Prions! voici l'ombre seraine.  
Vers toi, grand Dieu, nos yeux et nos bras sont levés.  
Ceux qui t'offrent ici leurs larmes et leur chaîne  
Sont les plus douloureux parmi les éprouvés.  
Ils ont le plus d'honneur ayant le plus de peine.

Souffrons! le crime aura son tour.  
Oiseaux qui passez, nos chaumières,  
Vents qui passez, nos sœurs, nos mères  
Sont là-bas pleurant nuit et jour.  
Oiseaux, dites-leur nos misères!  
O vents, portez-leur notre amour!

Mais qu'importe! rien ne nous dompte;  
Nous sommes torturés et nous sommes contents.  
Nous remercions Dieu vers qui notre hymne monte  
De nous avoir choisis pour souffrir dans ce temps  
Où tous ceux qui n'ont pas la souffrance ont la honte.  
Souffrons! le crime aura son tour . . . »

montagnard principalement, et dans un premier contact avec lui, un air de froideur ou de défiance, derrière lequel s'abrite pourtant et bien souvent une précieuse fleur d'honnêteté.

Ce calme, qui va quelquefois jusqu'au flegme, et dénotant les habitudes d'un calcul un peu égoïste, bien que prévoyant, le Gruyérien, comme d'ailleurs le Suisse français, le doit à l'immédiate proximité de l'élément germanique; mais il n'exclut pas certaines formes souples et avenantes, que l'on cherche en vain chez quelques populations allemandes, surtout chez celles du nord; ici la raideur se cache derrière le flegme, afin de mieux masquer un peu de gaucherie ou peut-être même quelque peu de lourdeur.

Un reste de disposition celtique contribue à faire du vrai Gruyérien un homme sociable, amoureux de l'esprit, surtout quand l'esprit jaillit en bons mots, en pointes malignes; c'est pour cela aussi qu'il est curieux de voir le monde, quand il le peut, ou du moins d'entendre des récits sur les pays et les mœurs de l'étranger, avide de contes redits pendant les travaux de la fenaison, en face du feu flamboyant de l'âtre dans les chalets, ou bien aussi dans les longues soirées d'hiver, quelquefois à la grande frayeur des enfants, lesquels, comme jadis celui qui, devenu homme, rapporte ici ses observations, replient peut-être leurs jambes sur leur chaise ou leur banc, par peur de quelque servent malin ou de quelque petit monstre caché sous le siège.

Entre eux, et aussi quand la glace est rompue avec l'étranger, les Gruyériens, et surtout les alertes Gruyériens savent dans l'occasion lancer des réparties si vives, si

IERRE  
- Dentiste,  
e de la maison dite  
de l'église.  
nts. Aurifications.  
[1470]

DAMES.  
es depuis fr. 1 » 50.  
oupés et tombés.  
es de montre  
public  
mann, coiffeur,  
rue, BULLE.

ILLET  
gien-Dentiste  
à Bulle, Hôtel  
ours de foire et le  
aque mois.  
(H 367 F) [1479]

s scieurs  
atement de l'ou-  
[1467]  
& C<sup>o</sup>, à Bulle.

DRE  
64 du cadastre de  
lieu dit *Chauliez*,  
3 ares (4 1/2 poses).  
igné. [1473]  
otaire, Bulle.

nerres  
né et garanti.  
pendant 2 ans  
llation.  
ration d'anciens  
rres.  
DISPOSITION.

Wehner  
LE. [1407]

DRE  
s de foin ma-  
et 200 tuyaux  
, ayant peu servi.  
h Mettler à Ro-  
[1475]

ANT.  
ents naturelles  
celles qui sont  
voulez voir  
[1271]

GRATUITES  
F. Bugnon,  
Fribourg, le-  
Bulle, Hôtel de  
rs de foire.

a à Bulle.  
udois. — Vins  
s fins en bou-  
ère, Malaga,  
e doux, Bor-  
[1423]  
. 50 la bouteille.

eurs diverses.  
véritable.

ER  
te, un apparte-  
pièces, avec cave,  
lin.  
u du journal.  
Gérant: Ch. Morel.

Et plus loin, dans *Ultima verba* :

« Devant les trahisons et les têtes courbées,  
Je croiserais les bras, indigné, mais serein.  
Sombre fidélité pour les choses tombées,  
Sois ma force et ma joie et mon pilier d'airain !

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme ;  
Sans chercher à savoir et sans considérer  
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,  
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.  
Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis. Si même  
Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;  
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;  
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! »

(A suivre.)

## CONFÉDÉRATION

**Projets de loi.** — Un mémoire de 250 pages et un projet de loi vont être soumis aux membres de l'assemblée fédérale. Il s'agit de la situation financière des communes et de leur position juridique vis-à-vis de l'Etat, dans le cas où celui-ci intervient pour empêcher la mise en faillite d'une commune. C'est la conséquence du débat relatif aux villes garanties. L'assemblée fédérale a admis en principe qu'une commune suisse ne pouvait tomber en faillite ; il faut dès lors armer les Etats d'un droit. La plupart des cantons sont sans législation à cet égard et la Confédération se propose de leur en faire une.

**Exposition d'agriculture.** — La fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, réunie le 22 mai à Sion, a décidé à l'unanimité d'appuyer la demande adressée au Conseil fédéral par la société d'agriculture du canton de Berne dans le but d'obtenir l'ouverture de la prochaine exposition fédérale de 1887 à Neuchâtel.

**Berne.** — Le grand pont de bois jeté sur l'Aar à Aarwangen a pris feu samedi passé, à 1 1/2 h. de l'après-midi, on ne sait trop comment. Les secours furent organisés très promptement, en sorte que l'on put préserver la plus grande partie de la construction. La circulation a été immédiatement rétablie. Les dégâts sont considérables.

— Le gouvernement a ordonné une enquête pénale contre le sieur Berger, greffier du tribunal de Cerlier, qui pendant de longues années a tiré des émoluments non prévus par la loi. Et à Fribourg ?

— Samedi passé, à Porrentruy, une petite fille de 4 ans est tombée du quatrième étage d'une maison sans se faire le moindre mal.

— Le cantonnier Muller, occupé dans une gravière voisine de la route de Hutwyl à Langenthal, a découvert à une profondeur de 18 pieds de la surface du sol un os d'une forme particulière que M. le professeur D<sup>r</sup> T. Studer, de Berne, reconnut pour être une rotule gauche du rhinocéros à longs poils. Cet animal vivait en Europe à l'époque glaciaire. Une mâchoire inférieure du même animal a été trouvée dernièrement à une profondeur de 30 pieds dans une gravière de Rapperswyl (Berne).

**Nidwald.** — Les éboulements de montagnes continuent à Emetten. D'énormes masses de pierres, mélangées d'un limon vaseux, descendent lentement dans la direction du lac et ont déjà atteint les magnifiques promenades de l'établissement de

promptes et spirituelles, qu'elles surprennent l'auditeur habitué aux livres ou aux conversations lettrées. Une semblable disposition, jointe à une bonne dose de puissance imaginative, explique le grand nombre de contes et légendes populaires qui hantaient autrefois la vallée de la Jagne comme le Pays-d'En-Haut, et dont on a bien négligemment laissé les échos s'évanouir.

L'esprit d'ordre, auquel cependant, comme il semble, on devrait davantage obéir, se conserve à l'état de principe généralement accepté, instinctivement pour ainsi dire, parce que toute société constituée en éprouve foncièrement le besoin et la nécessité. Néanmoins la longue et pénétrante influence de l'administration romaine a implanté, ici comme partout ailleurs où elle a fonctionné, le besoin de subordonner à des règles fixes ses affaires domestiques, de même que celles de la commune et de toute la contrée. Le droit coutumier de la Gruyère l'a révélé avant les prescriptions légales rédigées plus tard en codes, car ce sont à l'origine les moeurs et les coutumes qui ont fait les lois.

L'ancienne bonne foi n'a pas entièrement disparu. Il est encore maint Gruyérien de la vieille roche dont la seule parole est plus solide que toutes les paperasses du monde. Mais pourtant, il faut bien le reconnaître, les générations nées à la fin du siècle passé ou au commencement de celui-ci, et dont les derniers et rares survivants s'en vont l'un après l'autre, étaient en général bien mieux du véritable limon, soigneusement droites, sérieusement rangées, ne comprenant rien à certains trucs nouveaux du commerce, ni aux arguties de la chicane, ni aux âpres convoitises de l'ambition, ni aux excessives prétentions de la médiocrité,

bains de la Schöneck, ainsi que les serres. Si la pluie devait continuer longtemps encore, il serait à craindre que l'établissement lui-même ne fût emporté.

**Bâle.** — L'effectif du corps des cadets de Bâle est actuellement de 362 fantassins et de 50 artilleurs, nombre suffisant pour que ceux-ci puissent faire leurs excursions d'été avec une batterie complète de 6 pièces.

Cette petite troupe est pourvue de 30 musiciens et de 13 tambours.

**St-Gall.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, 15 au 16 mai, 110 moutons de Hongrie ont péri de froid sur l'alpe Kafahren, dans le Weiss-tannenthal.

**Grisons.** — Le Grand Conseil a décidé de consacrer à la fondation d'un asile d'aliénés les cinq cents mille francs légués au canton par le baron de Loë.

**Argovie.** — Depuis longtemps déjà la compagnie du Sudbahn hébergeait dans l'un de ses wagons des voyageurs de contrebande sans les y avoir découverts. Un couple ailé avait élu domicile sous le wagon des bagages n° 623. Un employé de la compagnie a découvert il y a quelques jours seulement le couple nomade. Aujourd'hui six œufs se trouvent dans le nid et on voit régulièrement la maman les couvrir à l'arrivée du train en gare ; elle prend, il est vrai, son vol de temps en temps, mais elle ne tarde pas à revenir à son nid.

**Vaud.** — Le *Démocrate* dit qu'un jeune homme de Payerne nommé Cuany qui suivait à Grandcour les exercices de l'Armée du salut, a été conduit à Cery étant atteint de folie religieuse.

— Dimanche prochain, 31 mai, il y aura une votation dans le 43<sup>me</sup> arrondissement fédéral pour remplacer M. Golaz qui a été nommé conseiller d'Etat, et qui a dû démissionner parce que les fonctions de conseiller d'Etat, dans le canton de Vaud, sont incompatibles avec celles de conseiller national.

C'est M. Jean Cavat, député au Grand Conseil, à Croy, qui est le candidat démocrate pour la votation de dimanche prochain ; et c'est vraisemblablement lui qui sera nommé. Tous les députés vaudois à Berne appartiennent, on le sait, au parti démocratique.

— Vous vous rappellerez que le sieur Chavan a été traduit devant le tribunal criminel de Lausanne pour tentative d'homicide sur la personne du président du tribunal civil, du greffier et de l'huissier.

Chavan a été reconnu coupable sans circonstances atténuantes et condamné à 17 ans de réclusion.

Dans le canton de Vaud, ainsi qu'en général en Suisse, on trouve la peine par trop sévère, Chavan n'ayant pas eu, au moment du crime toute la possession de son libre arbitre.

— Le gel a touché quelques vignobles du côté de Nyon ; mais les dommages ne doivent pas être bien considérables. Il ne faut pas ajouter immédiatement foi aux bruits pessimistes qu'ont intérêt à répandre les marchands de vin pour faire hausser le prix de leur marchandise.

**Genève.** — On mande de Genève que la Ligue internationale de la paix et de la liberté vient de décider qu'elle tiendrait son assemblée générale annuelle, à Genève, le 13 septembre prochain. Elle a mis trois questions à l'ordre du jour :

ni enfin aux palinodies d'une politique tortueuse. Il y a eu un temps que, dans les montagnes de la Suisse, comme dans les collines de la Bretagne, comme sur les plaines de la presqu'île cimbrique, on ne verrouillait pas les portes pendant la nuit, que la parole donnée était sacrée et faisait loi, que la main de l'acheteur mise dans la main du vendeur servait de sceau inattaquable, inviolable, dans les transactions. Ce temps n'est plus.

Mais une autre qualité, qui dérive du reste de la socialité, c'est la disposition à se montrer serviable, même parfois à se dévouer, malgré le penchant du monde à payer d'ingratitude. Elle marche de pair avec un sentiment de bienfaisance qui n'a pas, pour se produire et pour agir, attendu jusqu'à nos temps d'un humanitarisme un peu rentissant. Les grand'mères des Gruyériennes actuelles en savaient, certes, déjà quelque chose, et les bienfaits par lesquels les dames de Bulle, par exemple, embellissent à des pauvres honteux les principales solennités et certaines fêtes publiques de l'année, sont la continuation d'une série qui date de loin. Et cette bienfaisance d'autrefois était d'autant plus élevée qu'on ne prenait pas, en faisant le bien, la couleur politique pour motif déterminant, mais qu'on se laissait plutôt guider par le bon esprit de la tolérance et d'une charité vraiment chrétienne. Alors, que de larmes délicatement séchées ! combien de mères pour un temps consolées ! Que d'enfants pourvus pour quelques jours au moins ! Que d'encouragements communiqués discrètement ! Composant ainsi aux anciennes dames de Bulle et à son feu curé Crausaz un noble nécrologue !

(A suivre.)

1<sup>o</sup> Examen des actes de la dernière conférence de Berlin (neutralisation du Congo, idéal et réalité)

2<sup>o</sup> Neutralisation des détroits, Bosphore et Dardanelles ;

3<sup>o</sup> Devoirs qu'impose aux amis de la paix et de la liberté la situation présente de l'Europe.

## CANTON DE FRIBOURG

### Routes.

Nous avions, dans nos N<sup>os</sup> des 10 et 23 courant, publié une correspondance de Fribourg critiquant, au point de vue économique et technique, la correction faite à la route du Stadtberg, de Fribourg à Tavel.

Mal nous en a pris, cette fois comme d'autres, d'avoir osé discuter un acte de l'administration cantonale. Le rôle de la presse, dans notre Bœtie fribourgeoise, ne doit consister qu'à enregistrer et approuver tout ce qui sort des officines officielles.

Le *Bien Public* qui aurait pu employer plus utilement son papier, consacre deux longues colonnes, dans ses N<sup>os</sup> des 14 et 26 courant, à réfuter notre correspondant.

La critique de celui-ci ne visait que les dépenses exagérées faites pour l'objet en question par le Directeur des Travaux publics, le chef des *manteaux de plomb* de la Chancellerie.

M. l'Ingénieur Gremaud que personne ne songeait à mettre en scène, s'est cru atteint et dans l'obligation de couvrir son chef temporel. Nous le reconnaissons dans la prose du *Bien Public* à notre adresse. Il ne fonctionne plus comme prévôt d'armes, mais comme plastron.

M. Gremaud nous parle chiffres, déblais, remblais, pentes et contre-pentes. Voulant clore le débat, nous lui céderons le pas sur ce terrain qui est davantage le sien que le nôtre ; il aurait bien fait de ne pas sortir du cercle des explications techniques.

Mais en défendant son supérieur avec une chaleur qui a dû réjouir tous les autres manteaux de plomb, M. l'Inspecteur des ponts et chaussées, trouve moyen de reprocher à la Gruyère d'avoir « été gâtée en fait de routes ».

C'est un coup droit de prévôt d'armes contre votre pays natal, que nous n'acceptons pas, Monsieur Gremaud, et qui appelle une riposte.

A vous entendre, il semblerait que la Gruyère est la seule contrée du canton à posséder des moyens de communications. Nous sommes traversés, il est vrai, par de grandes artères. Ce sont des routes intercantionales dont la création était forcée. Il n'y a donc pas lieu de nous les montrer comme des faveurs. Quant aux *petites vicinalités* (style électoral de M. Théraulaz) nous sommes loin et très loin d'être gâtés.

Maintenant à notre tour de parler, Monsieur Gremaud.

Il y a une route à construire qui s'impose comme nécessité cantonale parce qu'elle serait un lien qui manque complètement, entre deux importantes contrées, la Gruyère et le district allemand ; elle se trouverait, en outre, dans les conditions voulues pour obtenir le subsidé fédéral, comme utilité stratégique pour la défense du pays. C'est la route du Lac-Noir à Charmey.

Vous êtes, depuis longtemps, autorisé par le gouvernement à commencer les travaux préparatoires. La Gruyère qui bénéficierait particulièrement de cette route et qui l'attend avec impatience, a le droit de vous demander à vous, Gruyérien, pourquoi vous n'avez pas encore mis la main à l'œuvre et pourquoi vous semblez renvoyer, chaque année, ce travail aux calendes grecques ? Car nous vous défions d'en citer un plus important.

Seriez-vous l'instrument inconscient de certaines rancunes politiques ?

Nous n'ignorons pas que votre chef M. Théraulaz a une dent contre son pays d'origine et qu'il tient davantage à être *Bolzica progenies* qu'à sa qualité de Gruyérien. Nous tenons trop à vous, Monsieur Gremaud, pour vous croire atteint de la même maladie spéculative.

D'après le *Handels-Courrier*, le département fédéral des postes aurait refusé le rétablissement demandé pour la saison d'été d'une voiture postale sur la route Bulle-Boltigen. Il aurait basé son refus sur le fait que cette route avait été trop peu fréquentée pendant les années 1881, 1882 et 1883.

Dimanche dernier, avait lieu à Plasselb un concours régional des sociétés de chant de la Singine. La société le Cœcilien-Verein de l'Auge s'y trou-

vait également gracieuse can lide, paraît-il, parois de la ture dégringolant un point d'or Il y a eu de

Le déten chappé du c habits et un 23 mai dans commune de

Lundi dern s'est déclaré appartenant à un clin d'œil et, un mom l'aspect d'une sauvé pas m gent des scie feu et l'emp voisins et de

Ils ont ré la pompe de empression

Dix-huit ta se trouvaient ont courageu terrible élém

La destruc assez grand tation des b Placide Mour

On ignore s'est révéle dessus des ch

La paroiss personne de lain de Ruey tre selon l'es

Le défunt surrection de frère de la t fligeait bien tion et la h sions du régir

M. le chap remplissant c voirs de son

Son souven de bien, bon d'une douceu vraiment éva

Le grand e ment, non-se vilisé entier,

C'est lund du grand hon posé pendant de l'Etoile t sera inhumé parle même

Le Sénat a loi rétablissat trouduisant de devra donc r retourner le

On assure est rédigé et lationner le afin d'éviter

— La Bar cendre son e la plus certa

Du reste, voyé auprès saura bien Russes.

— Il est a petits peupl jouissant de les Belges e nouveau à se

## LA GRUYERE

vait également. On avait construit à cet effet une gracieuse cantine en bois, plus gracieuse que solide, paraît-il, car au beau milieu du concours, les parois de la cantine cèdent et s'écartent et la toiture dégringole sur la tête des chanteurs. Voilà un point d'orgue pas prévu par le programme.

Il y a eu des blessés, mais pas grièvement, dit-on.

Le détenu correctionnel Guillet, qui s'était échappé du chantier de Tornay, en emportant des habits et un revolver des gardiens, a été repris le 23 mai dans une forêt au-dessous de la Berra, commune de La-Roche.

### GRUYÈRE

Lundi dernier, vers les 6 heures du soir, le feu s'est déclaré à la magnifique scierie de l'Ongrin appartenant à Madame Veuve Placide Moura. En un clin d'œil le toit a été envahi par les flammes et, un moment après, l'usine n'offrait plus que l'aspect d'une vaste fournaise. Rien n'a pu être sauvé pas même les habillements, papiers et argent des scieurs qui ont cherché à circonscrire le feu et l'empêcher d'atteindre deux constructions voisines et de nombreuses marchandises.

Ils ont réussi en partie, grâce au concours de la pompe de Montbovon qui est accourue avec un empressement digne d'éloges.

Dix-huit tas de planches et quelques billons qui se trouvaient du côté opposé à celui où les scieurs ont courageusement entrepris la lutte contre le terrible élément, ont été consumés.

La destruction de cet établissement jette un assez grand désarroi dans cette considérable exploitation des bois de l'Ongrin, que le regretté M. Placide Moura avait commencée.

On ignore la cause première de cet incendie qui s'est révélé aux gens du dehors, par le toit, au-dessus des chambres des scieurs.

La paroisse de Sales vient de perdre, dans la personne de M. l'abbé Carrard, révérend chapelain de Rueyres-Treyfayes, un bon prêtre, un prêtre selon l'esprit de l'Évangile.

Le défunt était frère de Carrard le chef de l'insurrection de 1853. Il a été victime comme son frère de la tourmente de 1848; mais ce qui l'affligeait bien plus que ce passé, c'est la persécution et la haine dont les poursuivaient les partisans du régime pharisaïque actuel.

M. le chapelain Carrard vivait retiré et ignoré, remplissant consciencieusement à Rueyres les devoirs de son sacerdoce.

Son souvenir restera toujours celui d'un homme de bien, bon, serviable, d'un prêtre exemplaire, d'une douceur, d'une humilité et d'un dévouement vraiment évangéliques.

### ÉTRANGER

Le grand événement qui préoccupe dans ce moment, non-seulement la France, mais le monde civilisé entier, c'est la mort de Victor Hugo.

C'est lundi, 1<sup>er</sup> juin, qu'auront lieu les obsèques du grand homme. Son corps, après avoir été exposé pendant trois jours sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile transformé en chapelle ardente civile, sera inhumé au cimetière du Père Lachaise. On parle même de le transporter au Panthéon.

Le Sénat a voté ces jours passés le projet de loi rétablissant le scrutin de liste, mais en y introduisant deux amendements importants. La loi devra donc revenir à l'Assemblée nationale, puis retourner le cas échéant au Sénat.

On assure que le traité de paix avec la Chine est rédigé et arrêté. Il ne s'agit plus que de collationner le texte chinois avec le texte français, afin d'éviter tout prétexte à équivoque.

— La Banque d'Angleterre vient encore de descendre son escompte au 2 p. cent. C'est la preuve la plus certaine que la paix est assurée.

Du reste, un plénipotentiaire anglais a été envoyé auprès de Bismark qui, quoiqu'on en dise, saura bien se jouer encore des Anglais et des Russes.

— Il est au milieu de l'Europe guerrière deux petits peuples un peu plus grands que la Suisse, jouissant depuis longtemps des bienfaits de la paix, les Belges et les Hollandais, qui songeraient de nouveau à se réunir.

La Belgique et la Hollande sont, en proportion de leur territoire, les pays les plus peuplés du monde. La Belgique est industrielle et la Hollande excessivement commerciale. L'un des pays compléterait donc parfaitement l'autre, d'autant plus que les deux nations sont très libérales et avancées.

Mais il ne suffirait pas, pour réunir les deux peuples d'une manière durable, du mariage de l'héritier présomptif du trône de Belgique avec la fille unique du roi de Hollande; il faudrait une constitution adoptée librement par le suffrage universel des deux pays.

Et si la Belgique et la Hollande faisaient un traité d'alliance en vue de leurs intérêts matériels, il est bien possible que d'autres pays sollicitent la faveur d'y être admis. Ce serait le berceau d'une ligue du libre échange et de la protection du travail et de l'industrie contre le système des douanes qui commence à refluer partout et auquel même la France républicaine vient de s'inféoder.

— La Turquie paraît vouloir décliner l'offre qui lui a été faite d'occuper le Soudan et Souakim. Même les Italiens ne veulent pas y rester. Pauvre Angleterre, avoir fait tant de vacarme pour finir aussi piteusement! Mais voilà, les Anglais sont les hommes du porte-monnaie: ils ne font la guerre que lorsqu'il y a des guinées assurées au bout.

### AGRICULTURE.

#### Les porcs de l'avenir.

La *Gazette centrale d'agriculture suisse* recommande, dans son dernier numéro, l'introduction d'une nouvelle espèce de porcs dont les avantages pour notre pays, seraient, sous tous les rapports, bien plus considérables que ceux offerts par le porc anglais ou l'ancien cochon rouge indigène. Il s'agit du cochon Poland-Chine.

Cet animal arrive à un état de graisse suffisant au bout de 6 à 9 mois d'âge. Il pèse 150 livres en moyenne à 6 mois, 2 quintaux à 9 mois et 2 1/2 à 3 quintaux à un an. Il est rustique, peu difficile pour la nourriture, supportant bien les intempéries et s'accommodant parfaitement de la montagne.

Du reste, lorsque l'on saura que sur les 2 1/2 millions de cochons qui se tuent par année à Chicago, (Chicago est le plus grand abattoir de porcs du monde) il y a les 2/10 de cochons Poland-Chine, l'on sera convaincu de l'avantage de cette nouvelle espèce d'habillés de soies. Car les Américains sont, en fait d'agriculture, les gens les plus pratiques du monde.

### JARDINAGE.

Ménagères, nos plus chères amies, retenez bien ceci. Il en est des semences ou des graines de jardin, comme du linge: rien ne vaut ce que l'on fait soi-même. Ayez donc à l'avenir vos semenceaux ou porte graines de carottes, de choux, de poireaux, de bettes ou grosses côtes, de betteraves rouges ou à salade, de laitues, de romaines ou laitues à cuire, de chicorées, d'oignons, de tout en un mot; mettez ces porte graines dans le carré le plus sec, le moins gras du potager, soignez-les bien, récoltez la semence très mûre, conservez-la dans des sachets en mauvaise toile ou coton dans lesquels vous mettez sur un petit carré de papier le nom de votre graine. Faites entre vous des échanges des variétés les plus méritantes. Surtout, choisissez pour semenceaux ou porte graines vos plus beaux légumes.

Je suppose donc que vous avez maintenant, dans une plate-bande de votre jardin, (*ouma rêthetta*) un semis de choux que vous allez replanter pour votre provision d'hiver. Je ne parle pas des choux printaniers dont on se procure les plantons ou pieds sur le marché, mais des choux de garde, que l'on a mille fois raison d'élever soi-même.

D'abord, il faudrait, avant de mettre vos choux en place, les repiquer en pépinière, c'est-à-dire les planter une première fois sur une planche bien fumée à 10 centimètres l'un de l'autre, les laisser là un mois environ, puis les arracher avec la bêche ou le déplantoir, prudemment sans endommager les racines, pour les planter définitivement à l'endroit où ils doivent rester. Vous ferez là, à 50 centimètres de distance, des creux profonds et larges de 30 centimètres; vous placerez au fond du fumier bien décomposé, mélangé si possible de suint ou de déchets de laine (le suint est cette matière grasse que contient la laine du mouton); vous recouvrirez de quelques centimètres de terre et vous planterez vos choux en ayant bien soin de ne pas plier les racines; avec le reste de la terre vous établirez alentour du chou une espèce de bassin ou d'écuelle qui retiendra l'eau des arrosages et l'engrais liquide que vous prodiguerez à la plante.

#### Un livre utile.

Il vient de paraître à l'imprimerie de la *Gruyère* une traduction française de la brochure de M. le Professeur d'agriculture Kræmer à Zurich, intitulée:

#### Le type accompli de la bête bovine.

*Introduction à la critique des qualités corporelles des bêtes à cornes.*

Prix: 2 fr.

En vente à l'Imprimerie de la *Gruyère* et chez MM. BAUDERE, Adolphe, et ACKERMANN, libraires à Bulle.

## Caisse d'Épargne du District de la Gruyère.

### Résumé du compte de caisse 1884.

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
Solde de caisse au 1 <sup>er</sup> Janvier 1884 . . . . .	896	63	Dépôts remboursés à divers . . . . .	20,209	70
Dépôts durant l'année comptable . . . . .	31,176	74	Placements dans l'année . . . . .	38,400	—
Capitaux remboursés . . . . .	23,500	—	Frais généraux . . . . .	1,082	08
Intérêts perçus . . . . .	6,682	30	Espèces en caisse au 31 décembre 1884 . . . . .	2,621	74
Profits et pertes . . . . .	57	85			
	62,313	52		62,313	52

### Compte résumé pour l'année 1884.

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
Dépôts placés au 1 <sup>er</sup> Janvier 1884 . . . . .	fr. 139,913	—	Débiteurs du rentier au nombre de 63 . . . . .	fr. 160,545	81
Placé dans le courant de l'année en 315 dépôts par 196 déposants . . . . .	» 31,176	74	Intérêts arriérés . . . . .	» 1,159	43
Intérêts bonifiés ou ajoutés aux créances . . . . .	» 6,228	22	» capitalisés . . . . .	» 556	25
	fr. 177,317	96	Râtes au 31 décembre 1884 . . . . .	» 3,701	52
Remboursé pendant l'année à 126 déposants . . . . .	» 20,209	70	Espèces en caisse . . . . .	2,621	74
Au 31 Décembre 1884 les comptes de dépôts s'élèvent à . . . . .	157,108	26			
Fonds de réserve au 31 décembre 1883 . . . . .	fr. 11,179	23			
Augmentation durant l'année . . . . .	» 297	26			
Total du fonds de réserve au 31 déc. 1884 . . . . .	11,476	49		168,584	75
	168,584	75		168,584	75

Les présents comptes ont été approuvés par la Commission d'administration dans sa séance du 30 Avril 1885.

Le Secrétaire-Caissier,  
(signé:) L. KÖRBER.

Le Président,  
(signé:) N. DUVILLARD.

**MISES DE FLEURIES.**

Lundi 1<sup>er</sup> juin prochain, la Compagnie du Chemin de fer Bulle-Romont fera exposer en mises publiques la récolte des talus et excédants de terrains qu'elle possède le long de la voie ferrée.

Les mises commenceront à Bulle à 8 heures du matin et seront continuées le même jour sur tout le parcours.

Bulle, le 28 mai 1885.  
[1493] L'Administration.

Dimanche 31 Mai  
LA  
**MUSIQUE DE BULLE**  
jouera à [1494]  
**Montbarry**

**C. GILLARD**

Avocat à Bulle,  
a transféré son étude au 2<sup>me</sup> étage de la maison Peyraud, vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc, au-dessus du bureau de M. le président Morard. [1474]

**Louis Fasel**

Agent d'affaires,  
a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à Bulle, au rez-de-chaussée de la maison de MM. Glasson frères, en face de l'Hôtel des Alpes, et à côté de la Banque populaire. Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

**Mises de Bétail.**

Mardi 2 juin prochain, dès 1 heure après-midi, on exposera en vente en mises publiques au lieu dit *Le Clossa-trochin*, rière la commune du Paquier, une certaine quantité de pièces de bétail, à des conditions favorables de paiement, à savoir: **une jument, 8 mères vaches, 5 génisses, 5 veaux.** [1495]

Le soussigné vend du **bon lard gras et maigre** bien fumé, à des prix très avantageux. [1489] (OH 9814) J. Rätz, charcutier, Berne.

**Chaux-four**

ouvert dès lundi 1<sup>er</sup> juin, à la **Tuilière de Bulle.** [1490] ULRICH FRÈRES.

A la Tuilière de la Tour-de-Trême, un **four à chaux**

sera ouvert dès le 29 mai. — On y trouve toujours des **briques (carrons)** de toutes dimensions et de qualité garantie à un prix raisonnable. [1491] Jos. BARRAS, propriétaire.

Chez **Francisco Moret** ancien Café Python, à Bulle

Vins d'Espagne garantis purs, fins et ordinaires, recommandés pour malades.

Vente à pot renversé par 20 litres: vin rouge depuis 60 cent. le litre, vin blanc depuis 70 cent.

Huile d'olives authentique, 1<sup>re</sup> qualité, très fine.

Consommation de premier choix, service empressé, prix modérés.

Derrière le Café, jeu de quilles, tir au Flobert, charmille et ombrage.

Le tenancier sollicite la confiance du public qu'il espère mériter. [1487]

**Travaux au Concours.**

La commune de Bulle met au concours la pose d'environ 450 mètres tuyaux de fonte, ainsi que l'installation de deux bassins en ciment. Une partie des fournitures sera à la charge des entrepreneurs. Le cahier des charges est déposé au Bureau de Ville.

Les soumissions seront reçues jusqu'au **vendredi 12 juin**, à 6 heures du soir.

Bulle, le 29 mai 1885. LE DÉLÉGUÉ AU TRAVAUX.

**Liquide météorifuge Ménard**

Infailible pour combattre la météorisation ou le gonfle des ruminants.

Prix du flacon contenant 7 à 8 doses: 4 fr.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE, à BULLE.

Dépôts à Bulle: Ch. Blanc, nég.; — Riaz: Ns. Gex; — Marsens: Rom. Meuwly; — Avry: J. Bourguet; — Pont-la-Ville: Schouvey, fruitier; — La Roche: Jos. Scherly, nég.; — Corbières: Jn. Blanc; — Villarvolard: P. Romanens, fruitier; — Broc: Anselme Mossu; — Charmey: Ls. Burtscher; — Bellegarde: Jos. Buchs, nég.; — Montbovon: Gillet, nég.; — Neirivue: Geinoz, huissier; — Grandvillard: Et. Buchs, fruitier; — Epagny: Fréd. Murith, fruitier; Vuadens: L. Torche, nég.

**J. DELABAYS**

Horloger et bijoutier à Bulle.

Outre un assortiment complet en horlogerie et bijouterie, on y trouve un beau choix de **baromètres** anéroïdes et au mercure, **thermomètres** en tous genres, **éprouvettes** complètes pour l'essai du lait (système Muller), **niveaux**, **boussoles**, **loupes**, **longues-vues** (lunettes d'approche), **jumelles**; **lunettes** et **pince-nez** de 1<sup>re</sup> qualité et en tous genres. — **Boîtes à musique.** [1480]

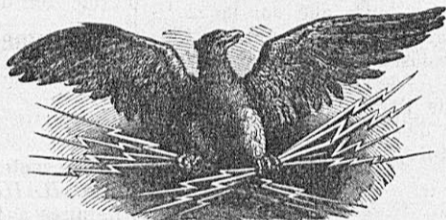
**Avis aux Dames.**

Façon de nattes depuis fr. 1.50. — Nattes toutes en cheveux depuis fr. 2. — Achat de cheveux coupés et tombés, à des prix avantageux, chez

Aimé Margot, Coiffeur-Parfumeur, maison de M<sup>me</sup> Placide MOURA, à Bulle.

[1461]

**PARATONNERRES.**



Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1<sup>er</sup> choix; construction éprouvée par un longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Installations nombreuses; listes et références à disposition.

**Louis Fatio, Constructeur Lausanne.**

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

En vente chez les libraires M. Baudère à Bulle et M. Labastrou à Fribourg, la brochure:

● Lettre sur l'armée fédérale ● par le général Castella. PRIX 30 CENT. [1425]

**Kein Deutsch-Schweizer** sollte unterlassen, den bei **J. Frey in Zofingen** erscheinenden **Schweiz. Allgem. Anzeiger** mit dem **lustigen Eulenspiegel** und **Beilage** zu abonnieren. Preis nur **85 Cts.** im Vierteljahr. [1483]

**Paratonnerres**

Spécialité de paratonnerres pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments en tous genres, selon prescription de la loi. — Réparations et essais électriques des vieux paratonnerres. Ouvrage prompt et garanti. Prix modérés.

**J. Suter, constructeur,** Hôtel des Alpes, à BULLE. [1428]

**A VENDRE**

une **jument** portante, âgée de 11 ans. — S'adresser à **Alphonse Gremaud** à Riaz. [1477]

**Pâte phosphorée Steiner**

pour la destruction des rats, souris, mulots et campagnols, en vente au prix de 50 centimes le flacon, au magasin de M<sup>me</sup> **veuve Gremaud**, notaire.

De nombreuses attestations de médecins et personnes privées prouvent que

**Cors aux pieds**

durillons, cals, verrues, se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

**l'Acétine** du pharmacien **W. WAUKMILLER.** A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPÔTS: chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à ROMONT; **H. WETZSTEIN**, pharmacien, à CHATEL-S<sup>t</sup>-DENIS.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino** à Romanshorn. (M à 190 M) [1325]

**A. DEMIERRE**

Chirurgien - Dentiste, à BULLE, au 2<sup>me</sup> étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église. Extractions de dents. Aurifications. Dents artificielles. [1470]

**C. BROILLET**

Médecin-Chirurgien-Dentiste à **Fribourg**, sera à **Bulle**, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire et le troisième jeudi de chaque mois. (H 367 F) [1479]

**Placements hypothécaires**

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au [1216] **Notaire Favre, Bulle.**

On prendrait de suite un **apprenti**, chez [1478] **Gremaud, charron.**

**A LOUER**

pour le 15 juillet 1885, au centre de la ville de Bulle, **le rez-de-chaussée d'une grande maison**, bien exposée au soleil; locaux pour deux grands bureaux, magasins ou entrepôts. S'adresser à M. le **notaire Dupré**, à Bulle. [1465]

**A LOUER**

une **chambre meublée**, entrée au 10 juin. [1484] S'adresser au bureau du journal.

**A vendre**

pour cause de départ, au centre de la ville de Bulle, **grande maison**, solidement construite, entièrement réparée à neuf, avec installation d'eau à tous les étages. Conditions de paiement très avantageuses: dégrèvement considérable et à long terme. — S'adresser à M. le **notaire Dupré**, à Bulle. [1466]

**A VENDRE**

de gré à gré, l'art. 464 du cadastre de la commune de Bulle, lieu dit *Chauliez*, **pré** de 1 hectare 66 ares (4 1/2 poses). S'adresser au soussigné. [1473] **A. Andrey, notaire, Bulle.**

**Paratonnerres**

Systeme perfectionné et garanti. Vérifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. RÉFÉRENCES A DISPOSITION.

**Gustave Wehner** à BULLE. [1407]

**OCCASION**

On peut se procurer auprès de la Compagnie de Chemin de fer Bulle-Romont des **vieux rails forts** à fr. 3.50 le mètre courant. [1374]

**A VENDRE**

environ **3000 pieds de foin marais**, de 2<sup>me</sup> qualité, et **200 tuyaux de fontaine** en bois, ayant peu servi. S'adresser à **Joseph Mettler** à Romont. [1475]

**A vendre**

un certain nombre de beaux **tuyaux de fontaine**, prêts à placer. — S'adresser à **Bapt. Mivroz** à Bulle. [1486]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel.



PRIX DE L'AN  
Pour la Suisse:  
» »  
Pour l'Etranger:  
» »  
Prix du Num  
» »  
On s'abonne à  
de p

Jamais, de  
sèques par  
ni une telle  
personnes or  
placé sous l'  
tant des co  
mètres de di  
800 couronn  
évalue à plu  
fleurs dépos  
M. Floque  
putés, a dit  
des funérail  
Victor Hugo  
survivant no  
de la libert  
le monde. »  
Inspiré p  
charité et d  
plus haut du  
en lisant ses  
poésie, mêm  
Si, comme l'  
en dehors de  
Victor Hugo  
qu'à côté de  
ferment des  
beaux, toujo  
Dieu, de cha  
mour du pro  
de plus élev  
aussi de flét  
quelque app  
pourquoi les  
plomb que  
poussent des  
trépide défer  
dans la tomb  
C'est ainsi  
les *Châtimen*  
« C'est laid,  
Pères fouett  
Ils nous mèn  
De l'âme et  
.....  
Ils écrivent  
Critiquant, g  
Des révoluti  
De l'astre au  
De ce qu'il f  
Notre esprit  
Ils cachetten  
.....  
Si bien que,  
Ce pauvre vi  
Tremblant, c  
Ne sait où se  
A un Mart  
la foi au To